



Badminton Associatif Choletais

Siège social : 26 rue Grignon de Montfort
49300 CHOLET

Téléphone : 06 / 26 / 41 / 25 / 26

Adresse mail : Bach49@badminton-cholet.fr

Site Internet : www.badminton-cholet.fr

Numéro de SIRET / 44929500500036

Déclaration initiale en préfecture le 1^{er} juillet 1987
N° W492001958

Président : ARNOU Jean Claude
12, rue Cesbron Lavau 49300 Cholet
06 / 03 / 52 / 07 / 20
jean-claude.arnou@wanadoo.fr

Appel à candidature

Mission de service civique au sein du BACH

2 axes forts

- La convivialité au club
- L'accueil de tous les publics / l'inclusion

*Il s'agit d'une mission de huit mois dans le cadre du dispositif du service civique.
Démarrage en Octobre 2023*

1 - Favoriser la convivialité au sein du club

Créer du lien entre les licenciés du club

- Quelque soit leur pratique (loisirs ou compétition)
- Quelque soit leur niveau (débutant ou confirmés)
- Quelque soit leur âge (minibad à vétéran)

2 – Favoriser la pratique du badminton pour des personnes en situation de handicap

- Elaboration de conventions pour des actions partenariales avec des IME, structures spécialisées, comité handisport et sport adapté...
- Rencontres de ces nouveaux publics et sensibilisation à la pratique sportive au sein du club

3 - Favoriser la cohésion au sein du club

- Aide à la préparation d'actions ponctuelles du club (animations, démonstrations, tournois, fête annuelle, galette des rois, portes ouvertes...)
- Mise en œuvre de temps de regroupements pour travailler la cohésion interne au club.

4 – Favoriser l'accès à la pratique du badminton pour les habitants des quartiers dans le cadre de la politique de la ville et l'inclusion sociale des populations en situation de précarité.

- Rencontres avec les centres sociaux et entamer des projets d'animations.
- Elaboration de conventions pour des actions partenariales.
- En appui du contrat ville (convention état/ville/agglomération) pour des animations, des forums, des rencontres ...

5 – Actions éco-citoyennes (en lien avec le programme de notre fédération)

- Poursuivre l'inventaire des actions éco-responsables. Proposer des solutions et accompagner leur mise en œuvre. Accompagner pour sensibiliser nos licenciés et les aider à s'engager dans cette nouvelle démarche
- Engager le club vers une labellisation « club éco-responsable » auprès de notre fédération.